

Chambre des députés

Eviter la confrontation et miser sur le dialogue

A la demande de l'ADR, une heure d'actualité sur l'interprétation d'un article de la loi relatif à la protection de la nature et des ressources naturelles, qui a suscité de vives critiques de la part des agriculteurs, a eu lieu hier. Le ministre de la Justice a donné des précisions quant à la situation de la population carcérale, notamment face au problème de la drogue.

■ Robert Mehlen (ADR) estime que si on prend à la lettre les dispositions de cette loi, «les agriculteurs ont les bras liés. Chaque pommier y est considéré comme un biotope qu'il faut protéger. Selon ce député, les exploitants agricoles n'ont pas été assez consultés dans ce dossier. Dans une motion (rejetée), l'ADR invite le gouvernement notamment à entamer une concertation entre les différents acteurs concernés et à veiller à ce que les différentes réglementations soient rendues concordantes.

Marco Schank (CSV) a insisté sur l'importance d'une coopération entre les organisations environnementales et le secteur de l'agriculture: «Une table ronde, à laquelle tous les acteurs concernés participent, est nécessaire.» Charles Goerens (DP) a fait remarquer qu'il avait été décidé de faire une période test de deux ans. D'après Camille Gira (Déi Gréng), il ne faut pas négliger le fait qu'il existe de moins en moins de biodiversité et que la liste des espèces menacées grossit chaque année: «Il fallait réagir, mais pas comme l'a fait l'administration des Eaux et Forêts.» Le ministre de l'Environne-



(Caricature: Florin Balaban)

ment, Lucien Lux, a fait remarquer qu'on assiste actuellement à une érosion dramatique de la biodiversité et qu'il faudra prendre des mesures pour endiguer ce phénomène. Après avoir consulté les différents avis sur cette loi, il faudrait se concerter afin de mettre en place une réglementation plus soft.

Le ministre de la Justice, Luc Frieden, a ensuite répondu à une question parlementaire du député Xavier Bettel (voir *La Voix* du 23 mars) au sujet de la quantité de drogue et de GSM saisis au CPL de Schressig: «En 2003, vingt-huit grammes d'héroïne et trente grammes de cannabis ont été saisis en prison. L'an dernier, trente grammes d'héroïne ainsi que cin-

quante grammes de cannabis. Quinze téléphones portables ont été saisis en 2004, huit l'année précédente.» S'agissant de la proposition d'utiliser un chien anti-

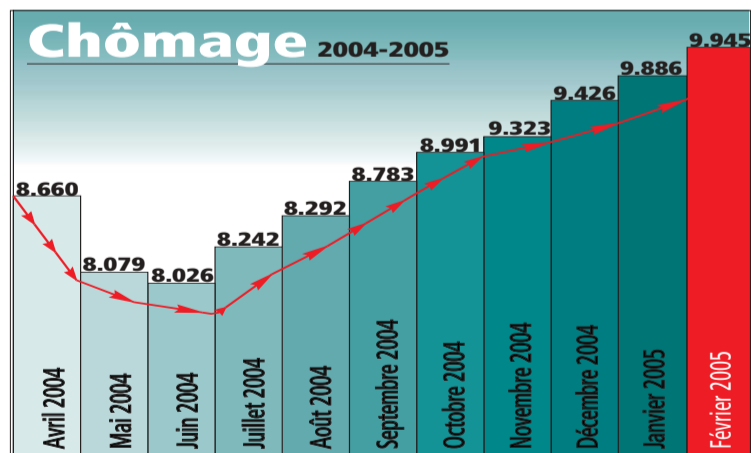
drogue en prison, la direction du CPL aurait jugé l'idée «difficile à réaliser pour des problèmes d'organisation». ■ Ralph di Marco

Respecter le *gender budgeting*

Déi Gréng ont organisé hier une manifestation devant la Chambre des députés sur «le budget selon la perspective du genre». Les responsables du parti demandent au gouvernement d'établir le budget public selon les principes du *gender budgeting*.

Ce dernier peut être considéré comme l'application de l'intégration de la dimension du genre dans la procédure budgétaire. Il vise à restructurer les recettes et les dépenses afin de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes.

Comité de conjoncture Près de 9.950 chômeurs



Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté fin février à 9.945 personnes, soit 59 de plus que le mois précédent, a annoncé hier le ministère de l'Économie dans un communiqué. En un an, la hausse est de 11,6 %.

Le taux de chômage est fixé à 4,7 %.

Le comité de conjoncture a donné son accord à quatre entreprises qui avaient introduit une demande de travail à horaire réduit. Sur les 355 personnes tra-

vaillant dans ces quatre entités, 46 salariés devront travailler à horaire réduit.

On comptait par ailleurs fin février 3.482 personnes bénéficiant d'une mesure pour l'emploi et 5.529 chômeurs indemnisés.

Il est à noter que 989 offres d'emploi restaient vacantes le mois dernier, contre 918 à la fin du mois précédent. Avec 361 postes à pourvoir, le secteur des employés de bureau est celui qui est le plus demandeur. ■ LFM

Trentième anniversaire du décès de Joseph Bech Un ouvrage commémoratif

Pour célébrer le trentième anniversaire du décès de l'homme d'État, le cercle Joseph Bech a organisé une séance académique, hier, à Luxembourg-Kirchberg.

Les éditions Codex ont présenté à cette occasion l'ouvrage publié par le cercle et intitulé *Joseph Bech, mélanges présentés à l'occasion du trentième anniversaire du décès du père fondateur de l'Europe*.

Franck Engel, président du cercle, et Gilbert Trausch, professeur et historien, sont revenus sur les retentissements présents de l'action de Joseph Bech au Luxembourg.

Les propos de Lucien Weiler, président de la Chambre des députés, se sont concentrés sur son implication dans la construction de l'Europe.

L'ouvrage de deux cents pages qui est consacré à Joseph Bech le présente à la fois en tant qu'homme dans sa vie privée et homme politique, d'où son titre *Mélanges*.

Il est disponible en librairie au prix de 15 euros ou peut être commandé par e-mail (co-



L'historien Gilbert Trausch a insisté lors de son allocution sur la place de Joseph Bech dans l'histoire contemporaine du Luxembourg

(Photo: Guy Wolff)

dex@pt.lu), par téléphone (00 352 31 21 18 30), ou par fax (00 352 31 21 18 50).

■ ASR

Le Chiffre du jour

79.698

Le système scolaire luxembourgeois comptait près de 79.700 élèves pendant l'année 2003-2004, selon les derniers chiffres qu'a publiés le ministère de l'Éducation. Comparé à l'année 1995-1996, l'effectif a ainsi augmenté de plus d'un cinquième!

Les cycles d'enseignement primaire et secondaire enregistrent à peu de choses près le même nombre d'élèves: environ 32.500. On trouve deux fois plus d'élèves dans l'enseignement secondaire technique que dans le secondaire dit «classique».

Dans cette dernière filière, la proportion d'élèves étrangers est la plus faible, avec 16,5 %, tandis qu'ils sont le mieux représentés dans le cycle préscolaire, avec 43 %.

En bref

Le Syprolux veut avoir son mot à dire

Le Syprolux désire être associé aux groupes de travail préparant la tripartite des CFL, a annoncé hier dans un communiqué le syndicat des cheminots. Celui-ci souhaite une totale transparence dans les négociations portant sur la libéralisation du secteur des chemins de fer. Le syndicat constate avec satisfaction que le gouvernement veut encore confier à l'avenir un rôle important aux CFL dans le domaine des infrastructures et dans le transport des passagers. Il note par ailleurs que le ministre des Transports, Lucien Lux, s'est prononcé pour une solution des problèmes structurels dans le transport du fret.

Géométrie: faciliter l'accès aux stages

Un projet de loi portant sur la profession de géomètre a été approuvé hier à la Chambre des députés. Il s'agit d'introduire une mesure visant à faciliter aux candidats géomètres officiels l'accomplissement du stage prévu auprès de l'administration du Cadastre et de la Topographie. Cette administration juge d'ailleurs indispensable de prendre en charge les candidats dès la première année de stage étant donné que les géomètres officiels déjà agréés n'arrivent pas à garantir une place de stage à tous les candidats géomètres officiels.

Étendre l'assistance mutuelle

Les députés ont adopté hier un projet de loi concernant l'assistance administrative entre les États membres de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée. Il a pour objet de transposer en droit national la directive européenne qui a pour but d'étendre le champ d'application de l'assistance mutuelle dans le domaine des impôts indirects également aux taxes sur les primes d'assurance.